

ABONNEMENT.

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

En avant 25 fr.
Six mois 14
Trois mois 7

Chez tous les Libraires :

À PARIS :
Chez DONGREL et BULLIER
Place de la Bourse, 33 ;
A. LEWIS
Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

INSERTIONS.

Annouer, la ligne : 50 c.
Réclames : — 30
Faits divers : — 15

RÉSERVES SONT FAITES

De droit de refuser la publication des inscriptions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

À PARIS :
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois fois par mandat de poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
3 Janvier 1878.

Chronique générale.

Le Président de la République, entouré de sa maison militaire et des ministres, a reçu mardi matin à Versailles les félicitations du président et du bureau du Sénat, du président et du bureau de la Chambre. Les présidents des Chambres sont allés l'un après l'autre à la Présidence de la République dans des voitures de gala, escortées et suivies de détachements de dragons. Le Président de la République a rendu immédiatement ces visites aux présidents des Chambres. Il se rendit d'abord chez le président du Sénat, accompagné de sa maison militaire et des ministres. Le cortège était précédé et suivi d'une escorte de cuirassiers.

Le Président de la République a été reçu par M. le duc d'Angoulême-Pasquier et par les membres du bureau du Sénat, auxquels un assez grand nombre de sénateurs s'étaient joints. Il se rendit ensuite chez le président de la Chambre, en traversant la galerie des Glaces, et arriva à la Chambre des députés par l'escalier des Princes. Il fut reçu par M. le président Grévy et par les membres du bureau de la Chambre. Il regagna ensuite l'hôtel de la Présidence de la République avec le même cérémonial. Les félicitations entre les présidents furent très-cordiales. Le Président de la République a reçu ensuite les autorités du département de Seine-et-Oise. Un piquet de gendarmerie mobile faisait la haie dans la cour de la Présidence. Un grand nombre de sénateurs et de députés appartenant à toutes les opinions politiques se sont présentés ou se sont fait inscrire chez le maréchal de MacMahon.

Les journaux de la gauche s'occupent activement de M. Waddington. La correspondance du Times, que nous avons donnée, a mis le comble à leur joie. Cette correspondance annonce que M. Waddington a envoyé aux agents de la France à l'étranger une circulaire dans laquelle il déclare que la France n'a ni engagements ni alliances, et qu'elle ne les recherche pas. Nous sommes en droit de suspecter l'exactitude de l'analyse que le Times donne de cette circulaire ; on nous assure même qu'elle n'existe pas ; mais ce qui est fort singulier, c'est de voir la joie des journaux républicains, qui sont très-heureux d'apprendre que la France n'a pas d'alliances, et, ce qui est encore plus étrange, qu'elle n'en cherche pas.

Au fait, les radicaux ont bien travaillé pour isoler la France en Europe, et ils sont contents de recueillir le fruit de leurs travaux. Mais les diplomates étrangers, en lisant les journaux ministériels, doivent être étonnés, et peut-être amusés, de cette singulière idée qu'on se fait dans le parti républicain de l'habileté d'un ministre des affaires étrangères.

En attendant, il est bon de savoir quelle est la confiance qu'inspire le gouvernement républicain aux puissances étrangères. S'il existe un gouvernement qui semble favorable au triomphe de la majorité de la Chambre, c'est bien le gouvernement allemand, dont la politique a toujours été si bien servie par les radicaux. Ce serait bien le moins que l'Allemagne témoignât quelque reconnaissance à ses amis de France. Mais, qui aime bien, châtie bien, dit le proverbe, et le journal de M. Gambetta ayant exprimé le désir que M. de Saint-Vallier prit à Berlin le titre d'ambassadeur de la République française, la Correspondance française, organe de l'ambassade d'Allemagne, lui adresse la petite leçon que voici :

« L'EMPIRE D'ALLEMAGNE N'A PAS ENCORE RECONNU LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE COMME TELLE ; il a seulement renoué des relations diplomatiques avec le chef d'Etat réel de la France. Ces relations tombent si le chef d'Etat tombe. Il y a plus encore : il n'y a pas de document

officiel qui ait notifié aux puissances étrangères que la France fût devenue une République ; un tel document ne fut envoyé ni le 4 septembre 1870 ni le lendemain de la promulgation de la Constitution du 25 février 1875. Une puissance étrangère ne pouvait donc, par conséquent, accepter officiellement ce changement de l'état des choses. »

Nous sommes d'avis que les ministres de la République, telle qu'elle est comprise par la majorité, devraient bien tâcher de faire reconnaître par l'Europe le gouvernement qu'ils représentent. Pour le moment, l'Europe ne reconnaît que le maréchal de MacMahon. Elle a plus de confiance dans un homme que dans la République.

(La Défense.)

Il est question du dédoublement du ministère de l'agriculture et du commerce. Le ministère du commerce serait augmenté des douanes. Le ministère de l'agriculture comprendrait la direction générale des eaux et forêts.

L'EGYPTE.

Les prétentions de l'Angleterre sur l'Egypte ne peuvent rester indifférentes à la France.

Nous avons en Egypte deux intérêts considérables à soutenir : l'œuvre de M. de Lesseps et le maintien du khédivé, qui conserve au représentant de la France l'absolue direction du canal de Suez.

Des renseignements qui nous viennent des meilleures sources nous donnent le droit d'accuser l'Angleterre d'égoïsme et d'injustice dans ses projets sur l'Egypte.

La France ne peut, en silence, accepter l'exclusion que l'Angleterre paraît vouloir lui préparer.

L'INCIDENT DE LIMOGES.

La note du Journal officiel que nous avons publiée hier dissipe tous les doutes sincères

ou intéressés qui pouvaient demeurer sur l'incident de Limoges.

Le gouvernement explique dans quelle circonstance ont été transmis les ordres qui ont ému le major Labordère.

Le départ de la classe 1872 laissait dépourvu l'effectif de la garnison. Le gouvernement de M. Dufaure reconnaît comme parfaitement légitimes les mesures militaires toujours prévues en cas de troubles graves ou d'insurrection. Il avoue que, aujourd'hui comme alors, comme toujours, chaque corps de troupes sait « le rôle à remplir, » « la place à occuper » et « les dispositions à prendre. »

Le gouvernement de M. Dufaure s'est parfaitement rendu compte de la nécessité des ordres transmis par M. le général de Rochebouët, alors ministre de la guerre, pour renforcer la garnison de Paris en cas d'émeute. Il est très-certain que l'émeute était annoncée et l'insurrection promise par tous les journaux radicaux. M. le général de Rochebouët avait parfaitement insisté sur ce point, que les troupes ne seraient appelées que dans le cas où l'ordre public et les lois que l'armée est chargée de faire respecter seraient menacés.

M. le général de Bressolles eut le tort de prendre ces simples mesures de prévoyance pour des mesures d'exécution. Il rédigea des ordres qui, du moins, semblaient annoncer une réalisation immédiate et prochaine des mouvements de troupes seulement prévus comme possibles.

L'erreur du général a été punie par la mise en disponibilité.

Mais le gouvernement de M. Dufaure reconnaît que rien n'excuse « l'acte d'indiscipline des plus graves » dont le major Labordère s'est rendu coupable en présence de tout le corps d'officiers.

La double mesure prise par le ministère de la guerre est donc parfaitement justifiée.

Il est établi que la presse gouvernementale n'a nullement compris l'acte de son gouvernement, et qu'elle s'est trop hâtée d'offrir des épées d'honneur et des candidatures à

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LES AVENTURES

D'UN COLON ALGERIEN.

(Suite.)

Cinq années se passèrent ainsi, et le vieil Hadj-Mohammed s'applaudissait toujours davantage de son marché.

Ses cultures étaient en voie de prospérité et son troupeau aussi.

Au lieu d'avoir à recevoir en aumône des poignées de grain des indigènes venant se désaltérer à la source, il en faisait vendre des charges au marché, en même temps que des laines et des peaux.

La présence du Roumi n'avait certainement pas suffi à elle seule pour produire ce résultat. Il avait fallu à ce Roumi, à Thomas, plus que de l'intelligence pour parvenir à créer quelque chose avec rien, car la terre n'est rien sans le travail : il lui avait fallu un certain génie.

Heureusement, en agriculture, le génie n'est que

de la persistance, dans l'observation et de la docilité dans l'application.

A l'opposé des colons impatientes qui se figurent qu'ils n'ont jamais assez de terres à défricher, et qui éparpillent leurs ressources sur de trop vastes espaces, il avait procédé par la seule voie qui assure le succès. Il avait concentré ses efforts sur un point très-restreint ; il avait amélioré ses cultures avant de penser à les développer.

Il avait mis en pratique ce que le colon algérien laisse trop à l'état de théorie. Il avait étudié quels étaient les produits qui, après ceux nécessaires à sa subsistance, convenaient le mieux à ses terres et s'élevaient le plus aisément.

Il avait eu soin de ses moutons comme s'il se fût agi d'acclimater des sujets d'une espèce étrangère. Il avait évité d'en conserver plus qu'il n'en pouvait abriter dans la saison des pluies, et lorsque venait celle du pâturage, il les parquait sur le champ qu'il se proposait de labourer l'année suivante.

Il en avait fait autant pour ses deux ânes, ses précieux agents de transport.

Il avait, de plus, amélioré, à leur intention, le sentier qui aboutissait à la route la plus prochaine, et il avait eu encore plus de prévenances pour la vache qu'il s'était procurée à la longue.

Hadj-Mohammed ne pouvait assez s'étonner qu'un Roumi eût tant de calme et de prudence.

Fatma était enchantée. Elle ne manquait ni

de légumes, ni de lait, ni de beurre, et, grâce à Thomas, qui savait, du reste, profiter aussi de son travail, elle n'était plus obligée de piler, chaque matin, le grain nécessaire pour confectionner les galettes de pain pour la journée et l'espece de semoule, base du savoureux couscousou.

Au bout de ces cinq années, la bonne femme mourut.

Son mari la regretta, car elle ne lui avait jamais donné lieu, durant les cinquante ans de leur union, de se repentir de l'avoir épousée.

Il n'avait même jamais eu, sérieusement, si ce n'est à propos de la mère de Thomas, l'idée de lui donner une rivale.

Quand il se vit seul, la tristesse le prit. Il s'effraya de son grand âge et voulut absolument régulariser devant un notaire, à Constantine, la vente qu'il avait passée au Roumi, et qui n'était encore constatée que par un acte dressé devant témoins, par un taleb, un lettré, en tournée dans le canton pour offrir à ses coreligionnaires ses services calligraphiques et ceux beaucoup moins certains de sa prétendue expérience des affaires.

Thomas fut touché de cette loyale intention. Il refusa.

Il trouvait son sous-seing privé tout à fait suffisant.

Il ne doutait pas qu'en cas d'une contestation quelconque, il ne lui fût facile de trouver autant

de témoins qu'il en faudrait pour attester ses droits et se procurer autant d'actes de notoriété que les tribunaux ou l'administration en exigeraient.

Cependant ces circonstances réveillèrent en lui de généreuses pensées.

Riche maintenant, pourquoi n'appellerait-il pas auprès de lui sa mère et sa sœur, qui devaient avoir besoin de son assistance ?

Il mûrit ce grave projet pendant les huit jours qui s'écoulèrent avant qu'il pût se procurer du papier à lettre.

Muni enfin de cette rareté, il écrivit à sa mère la lettre suivante :

« Ma chère mère, je t'écris cette lettre pour t'apprendre que je me porte bien et que j'espère qu'il en est de même de toi et de ma sœur Rose, à qui j'envoie bien le bonjour. »

« Je suis présentement dans la province de Constantine. »

« J'ai eu bien des misères. J'ai été domestique, puis j'ai failli être tué ; des brigands, qu'on rencontre quelquefois par ici, m'ont volé mes habits, mon argent, mon âne et des barils d'eau-de-vie et d'absinthe, qui me servaient à faire un petit commerce avec nos braves soldats que j'avais suivis dans une campagne contre les Bédouins ; mais je suis plus heureux maintenant, et, si tu voulais venir ici avec Rose, nous ferions de bonnes

un ancien officier rayé des cadres pour acte d'indiscipline grave.

Ce désaccord entre la presse dévouée au gouvernement et le gouvernement ne doit pas durer.

On nous a promis l'apaisement. Jusqu'ici nous en avons vu les effets s'exercer par la destitution en masse et par une formidable série de menaces de poursuites. Soit, on s'était trompé de terme. Au lieu de l'apaisement, c'était la « pacification : » *ubi solitudinem fecere, pacem appellant.*

Mais du moins nous espérons que le nouveau gouvernement vivrait en paix avec la presse radicale. Et voilà que déjà il est obligé d'insérer à l'*Officiel* de longs plaidoyers pour expliquer ses actes et démontrer que les officiers qu'il révoque n'ont pas bien mérité de la patrie. Le gouvernement plaide déjà devant la presse officieuse.

Nous osons croire que du moins il sera acquitté, et que le citoyen Labordère, jugé coupable par le gouvernement du 13 décembre, ne recevra ni candidature ni épée d'honneur.

Nous jugerons l'autorité du gouvernement sur ses amis à l'accueil qui sera réservé à sa note par la presse gouvernementale.

HENRY DES HOUX.

LES TROUBLES D'ARLES.

Le journal la *Provence* nous apporte des détails sur des troubles qui viennent d'avoir lieu à Arles :

« Sommes-nous sous la Terreur ? Depuis l'avènement du nouveau ministère, la *Marseillaise*, le *Ca ira* ne cessent de retentir dans nos rues. La veille de Noël, les chanteurs parcouraient la ville avec des torches. Un soliste même a chanté : « les gloires de la guil-lotine » sur la place du Saint-Esprit.

» Mercredi dernier, la foule s'est rendue devant la maison de M. Girard, ancien secrétaire du commissaire central, le même qui, le soir de l'émeute des élections, avait reçu un coup de couteau. Le prétexte des colères populaires était la participation de celui-ci à l'arrestation d'une des femmes compromises dans cette émeute. Les vitres de sa maison sont brisées.

» Après les chants et les trognons de choux jetés par les gamins viennent les injures et les provocations directes des grandes personnes. Son magasin est envahi, on orible de coups sa pauvre femme enceinte. Son père a la main meurtrie par un coup de couteau. Pour se défaire de pareils assaillants, Girard tire un coup de pistolet en l'air ; cela jette un peu de désarroi dans la foule et il parvient alors à fermer sa porte.

» Hélas ! ce n'était pas fini. La foule s'a-meute bientôt de nouveau. Entre huit et dix heures du soir, deux mille personnes demandent le mort de Girard. On n'entendait que ces cris sinistres : « Qu'on amène une charrette, qu'on le conduise à l'abattoir ! Il nous faut sa tête ! Nous voulons boire son sang ! »

» Les femmes criaient : « Apportez le

pétrole, qu'on incendie sa maison ; s'il sort, nous l'écartelons ! »

» En nous donnant ces hideux détails et d'autres encore, un de nos correspondants désigne certains « Messieurs » qui, mêlés à la foule, vociféraient les mêmes abominations ; mais nous ne voulons citer aucun nom.

» Rendons cette justice à M. Doubet, commissaire de police qui, seul, pendant longtemps, a fait les plus louables efforts et a montré un grand courage pour maintenir la foule, qui cherchait, avec des barres de fer, à soulever la porte de la maison assiégée.

» M. Augustin Tardieu, ancien maire républicain, arrêté aussi et cherche à calmer les émeutiers : « Je suis sous-préfet par intérim, dit-il (ce qui est vrai), je vous prie de vous retirer, et si vous n'obéissez pas à l'autorité civile, l'autorité militaire aura bientôt mis fin à vos chants. » Mais l'ancien député radical est sifflé, hué même, on lui crie : « As vira ta peou !... sies pas di nostré alors ! »

» M. Rives était aussi présent. C'est l'un des chefs de la démocratie arlésienne, tailleur d'habits dans la Roquette, et depuis quelques jours maire d'Arles.

» Ces messieurs ont pu constater qu'ils n'avaient aucune espèce d'autorité sur la foule. Enfin, les dragons arrivent, et, vers les deux heures et demie, le commissaire central annonce à Girard qu'il peut, sans danger, ouvrir sa maison. Alors, protégé par une trentaine de dragons, escorté par le commissaire central, les membres du comité républicain et MM. Tardieu et Rives, l'infortuné Girard est conduit... en prison !... »

» Nous croyons que l'intention était bonne, on n'avait su trouver d'autre moyen de le mettre en lieu sûr et de calmer les émeutiers. La foule suit en applaudissant ; mais, arrivée à la porte de la maison d'arrêt, elle demande qu'on lui livre le prisonnier. « Ne le laissez pas entrer, nous voulons le tuer. » Les efforts les plus vigoureux de la force armée sont nécessaires pour arrêter ce nouveau mouvement. »

Que va faire le ministère ? Il faut qu'une répression sévère frappe les auteurs de ces sauvageries démagogiques et en prévienne le retour. Nous verrons par la suite si le gouvernement se montrera plus « sincèrement conservateur » qu'il n'est « profondément républicain ».

Etranger.

L'Angleterre, dans une mesure qui reste aussi conforme que possible à ses précédentes déclarations, a accepté la mission de faire des démarches auprès du tzar en vue d'amener des négociations pour la paix. On sait que la situation de la France ne lui permet pas de prendre part à cette initiative. L'Italie, plus encore que la France peut-être se trouve dans une situation où elle n'a rien de mieux à faire qu'à garder une réserve absolue. En effet, dans le cas d'une

guerre européenne, ce serait l'Italie, quel-que parti qu'elle embrassât, qui aurait le plus à en souffrir. Il n'y a pas de pays plus exposé à tous les orages.

Mais c'est d'ailleurs un intérêt universel qui fait que toutes les nations européennes suivent maintenant avec une véritable anxiété les démarches anglaises et en attendent le résultat. Le seul jugement qu'on puisse encore risquer à ce sujet paraît nécessairement paradoxal. En effet, si les résolutions de l'Angleterre sont assez fermement arrêtées pour que cette puissance se décide à faire la guerre dans le cas où la Russie émettrait des prétentions inadmissibles, on peut espérer que la Russie n'émettra que des prétentions acceptables, ou plutôt qu'elle ne maintiendra pas toutes ses prétentions déjà connues. Si, au contraire, l'Angleterre hésite et songe à garder la paix même dans le cas où la Russie se montrerait trop difficile, c'est alors qu'il faut regarder la guerre comme inévitable et craindre que la guerre ne devienne générale.

Nous apprenons que M. Fournier, le nouvel ambassadeur de France près la Porte, est attendu à Constantinople avec une vive impatience.

On nous assure qu'Edhem-Pacha, le ministre des affaires étrangères, aurait en vue un projet de médiation franco-américaine.

M. Gambetta, parti pour Rome il y a quelques jours, a reçu dans cette ville les visites de M. Depretis, président du conseil, et de M. Crispi, ministre de l'intérieur. « Les deux entrevues, dit une dépêche adressée à l'*Événement*, ont été longues et cordiales. »

M. Gambetta a décliné l'offre d'un banquet, tout en remerciant de la bonne intention. Il a dû repartir hier soir mercredi pour retourner en France. Il a refusé de se rendre à une invitation de la colonie française de Naples.

M. Gambetta a déclaré à plusieurs personnes qu'il n'était chargé d'aucune mission et qu'il était venu en Italie uniquement pour se reposer des fatigues parlementaires.

On écrit de Rome :

« La santé du Pape continue de se maintenir dans de bonnes conditions, bien que Sa Sainteté n'ait pas encore reçu les membres du corps diplomatique. »

Saint-Petersbourg, 2 janvier.
Le *Golos* relève la violence de langage des journaux ministériels anglais, tels que le *Daily Telegraph* et le *Morning Post*, contre la Russie et contre les personnes que les populations russes sont habituées à vénérer le plus.

Le *Nouveau Temps*, envisageant l'éventualité d'une guerre entre l'Angleterre et la Russie, recherchée par les turcophiles anglais, signale les alliances que la Russie pourrait alors naturellement trouver en Europe.

Un télégramme de Vienne communiqué

aux journaux annonce que la Porte semblerait disposée à ne plus insister sur l'intégrité de l'empire ottoman et à proposer un armistice à la Serbie et au Monténégro.

On considère la prise d'Erzeroum comme imminente.

Une grande agitation règne dans le Hanovre, où l'on croit à l'intervention armée de l'Angleterre et à des complications dans lesquelles l'ancien royaume serait appelé à jouer un rôle important. Les villes de Hildesheim et de Hanovre sont surveillées par des régiments prussiens, qui viennent d'être renforcés.

Un agent du Hanovre, très-connu dans le monde diplomatique de Londres, a eu plusieurs entrevues avec des personnages anglais connus pour leur antipathie envers M. de Bismark.

Enfin, en ces derniers temps, il y a eu des opérations plus nombreuses que d'habitude de change de livres sterling et de banknotes en papier allemand, surtout en billets de 10 marks. Les catholiques anglais, qui sont presque tous des turcophiles, ont envoyé des délégués auprès des catholiques de la Bavière.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Avis administratif.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le Maire de la ville de Saumur prévient ses concitoyens qu'en exécution du décret de M. le Président de la République, en date du 24 de ce mois, il sera procédé, le dimanche 6 janvier prochain, à l'Hôtel-de-Ville, de 8 heures du matin à 6 heures du soir, au renouvellement, par voie d'élection, des membres du Conseil Municipal de Saumur, au nombre de 27.

Le Maire invite ses administrés, de la manière la plus pressante, à remplir leur devoir, en venant tous déposer leur vote.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 28 décembre 1877.

Le Maire, LEROY.

Par décret du Président de la République, en date du 27 décembre, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, notre compatriote, M. Adrien Follié, chef de bataillon du génie au Mans, a été promu au grade de lieutenant-colonel.

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux préfets, sous-préfets et maires, une décision qui désigne les fonctionnaires et employés appartenant à la réserve de l'armée active et de l'armée territoriale qui, en cas de mobilisation, seront autorisés, provisoirement, à rester à leur poste, en attendant les ordres de l'autorité militaire.

D'après les tableaux annexés au projet de budget pour 1878, voici quelle est la statis-

affaires.

« Je suis propriétaire à cette heure, ma chère mère. J'ai des terres, des bestiaux, des poules, des chèvres, enfin une grosse ferme qui vaudrait des mille et des cent si elle était à la porte de Paris.

» Tu seras la plus heureuse des mères si tu veux en croire ton Thomas, qui t'a causé bien des peines, chère bonne mère, mais qui ne t'a jamais menti et est devenu aussi sage, aussi rangé que le plus brave homme que tu puisses connaître.

» Je dois ma fortune à un Arabe qui m'a sauvé la vie en compagnie de son épouse, qui, à présent, est défunte. Ces gens-là ne sont pas si sauvages que le croient ceux qui ne les ont jamais vus.

» Mon ami s'appelle Hadj-Mohammed ; il est vieux ; c'est comme serait un moine de chez nous, avec cette différence qu'il pourrait se remarier.

» Moi, je suis encore célibataire. Les femmes sont très-rare par ici. Il y a bien les Arabes ; mais, au contraire de ce qui se passe chez nous, c'est le mari qui les dote, et elles sont chères. Au surplus, sans cela, elles ne me plaisent pas, elles sont toutes soites. En revanche, elles ne sont pas trop propres et elles caquetent comme des poules. Nos Françaises valent cent mille fois mieux.

» Si Rose n'est pas encore établie, elle trouvera ici très-bien à se marier. Si même le cœur lui en dit d'épouser mon ami et associé Hadj-Mohammed,

elle peut regarder l'affaire comme faite.

» Mon ami n'est plus jeune ; mais il est très-beau sous son burnous, qui est un grand manteau sans manches avec un capuchon.

» J'en porte un aussi avec un *chéchia* sur la tête ; c'est un grand bonnet de laine rouge, aussi large du haut que du bas, qui couvre une demi-douzaine de calottes, de laine aussi. J'ai par-dessus tout cela, car je me suis mis, pour raison de santé, à la mode des natifs du pays, un *haïck*, une espèce de camisole blanche, pièce d'étoffe légère, laine et soie blanche, que je tourne autour de mon visage et de mon buste et que j'attache sur mes bonnets avec une grosse corde. Les bords m'entourent la figure de gros plis qui ne font pas mal ressembler le tout à une grande coiffe de vieille femme négligemment tuyautee.

» Je porte, en plus, un gilet de flanelle de couleur et une veste brodée à la hussarde, sans col et avec des manches fendues par-dessous jusqu'au coude ; puis des culottes très-bouffantes arrêtées au genou, et, au lieu de bretelles, une longue ceinture me faisant plusieurs fois le tour du corps au-dessus des hauches.

» Quant aux jambes, je n'ai pas besoin de bas ; mais j'ai des souliers larges, ronds, presque pas couverts, sans talons, et qui n'ont jamais besoin d'être cirés, étant de la couleur naturelle du cuir.

» Je te donne tous ces détails pour te faire voir

que je ne suis pas mis comme un pauvre, et je me flatte, chère bonne mère, que tu seras un peu heureuse de voir comme ton Thomas est bien en Arabe.

» Mon ami est musulman, puisqu'il est né en Algérie avant la conquête ; mais je t'assure que les musulmans prient très-souvent Dieu. Même ils ont beaucoup de respect pour nos sœurs de charité ; ils n'ont rien de semblable chez eux, vu que les femmes n'y causent qu'entre elles.

» C'est étonnant comme ils aiment tout ce qui tient à la médecine et à la justice, pourvu qu'on ne leur demande pas d'argent ; car, sur ce chapitre, ils sont intraitables.

» Quoi qu'il en soit, arrangez-vous toutes deux pour venir. Il faut arriver à Stora par Marseille. De Stora on vous débarquera jusqu'à Philippeville, où j'irai vous attendre sur le port quand vous m'aurez fait connaître d'avance le jour du courrier que vous aurez pris.

» Je vous enverrais bien de l'argent, car j'en ai, mais c'est chose difficile, à cause des communications avec la poste qui ne sont pas toujours possibles au jour et à l'heure voulus. Tâchez d'en emprunter.

» La présente lettre, par laquelle je m'engage à rendre tout ce qu'on vous aura prêté, vous servira auprès du premier banquier venu qui connaîtra l'Algérie, province de Constantine.

» Je finis parce que mon papier n'est pas plus grand ; autrement, bonne chère mère, et toi aussi, ma chère sœur, vous deux à qui je demande pardon de mes fautes passées, je vous en dirais plus long. Je suis, en attendant le plaisir de vous voir, votre respectueux fils et frère

THOMAS SAUCEROT.

» P. S. Voici mon adresse : Propriétaire à Aïn-Belli, route de Philippeville à Constantine.

» Si, par hasard, Rose était mariée, qu'elle vienne avec son mari, ses enfants, toute la maisonnée ; il y a place pour tous. Nous manquons de bras de nos côtés. Si même Rose me trouvait une femme qui eût un peu d'argent, qu'elle l'amène avec mes papiers. Nous ferions, tous ensemble, une colonie bien heureuse.

(A suivre.)

Nous engageons vivement nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit offerte par la maison **A. BELLION et C^o**, de Paris, pour l'achat de la librairie et de la musique.

Valeurs au comptant.		Dernier cours.		Hausse.		Baiss.		Valeurs au comptant.		Dernier cours.		Hausse.		Baiss.	
3 %	71	60						Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	633						
4 1/2 %	102							Soc. gén. de Crédit industriel et comm. 125 fr. p.	850						
5 %	107	85						Crédit Mobilier	156	25					
Obligations du Trésor, t. payé.	500							Crédit foncier d'Autriche	303	75					
Dép. de la Seine, emprunt 1857	505							Clarences, 500 fr. t. p.	165						
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	505							Est	628	73					
— 1865, 4 %	516							Paris-Lyon-Méditerranée	1035						
— 1869, 3 %	398							Midi	793						
— 1871, 3 %	384							Nord	302	50					
— 1875, 4 %	497							Orléans	1083						
— 1876, 4 %	463	50						Ouest	687	50					
Banque de France	3165							Vendée, 500 fr. t. p.	1320						
Comptoir d'escompte	693							Compagnie parisienne du Gaz	365						
Crédit agricole, 200 f. p.	350							C. gén. Transatlantique	365						
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	350														

CHEMIN DE FER D'ORLEANS.
GARE DE SAUMUR.
 (Service d'hiver, 24 décembre)
 DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
 9 heures 8 minutes du matin, express-poste, (s'arrête à Angers) omnibus-mixte.
 10 — 15 — — — — — omnibus-mixte.
 11 — 23 — — — — — omnibus-mixte.
 12 — 10 — — — — — omnibus-mixte.
 17 — 15 — — — — — omnibus-mixte.
 17 — 37 — — — — — omnibus-mixte.
 DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
 9 heures 36 minutes du matin, direct-mixte, omnibus.
 10 — 40 — — — — — omnibus.
 12 — 40 — — — — — omnibus-mixte.
 13 — 44 — — — — — omnibus-mixte.
 14 — 44 — — — — — omnibus-mixte.
 10 — 58 — — — — — omnibus-mixte.
 Le train partant d'Angers à 5 h. 25 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

LIBRAIRIE CENTRALE D'AGRICULTURE ET DE JARDINAGE, RUE DES ÉCOLES, 62, PARIS
 AUGUSTE GOIN, ÉDITEUR
NOUVEAU JARDINIER ILLUSTRÉ

Ouvrage pratique pour la culture et la taille des arbres fruitiers; la culture ordinaire et forcée des légumes; des plantes de pleine terre, de serre froide et tempérée, de serre chaude; la multiplication des végétaux; la destruction des animaux nuisibles, etc.
 Par MM. HÉRINCO, LAVALLÉE, NEUMANN, VERLOT, COURROIS-GÉRARD, PAVARD et BUREL.
 1 fort vol. in-18 de 1,800 pages, orné de plus de 500 figures dans le texte, dessinées par MM. Courtin, Faquet et Riocreux. — PRIX: franco 7 FRANCS.

Arbres d'agrément. — Traité de la taille des grands arbres d'agrément propres aux grandes plantations, en bordure le long des chemins, sur les places publiques, pour allées d'avenues, massifs et paysages; suivi de celle de l'amandier, du noyer et du châtaignier, par J. GAUTIER. 1 vol. in-18, orné de 18 fig. 2 fr.

Champignons comestibles. — Instructions pratiques sur la culture, par JAGOIN aîné. In-18. 75 c.

Cinéraires. — Culture et multiplication, par CHATEL. 1 vol. in-32, orné d'une fig. hors texte. 75 c.

Graminées. — Choix et culture des graminées propres à l'ensemencement des pelouses et des prairies, par COURROIS-GÉRARD. 1 vol. in-32, orné de 19 fig. hors texte. 1 fr.

Lantanas. — Culture et multiplication, par CHATEL. 1 vol. in-32, orné d'une fig. hors texte. 75 c.

Melon. — Instructions pratiques sur sa culture sous châssis, sous cloche et en pleine terre, par MARTIN JACQUIN. In-8. 75 c.

Ortie. — Ses propriétés alimentaires, médicales, agricoles et industrielles, par ELOPER. 1 vol. in-32, orné de 14 fig. dans le texte et hors texte. 1 fr.

Phlox. — Culture et multiplication, par LIBRAL. 1 vol. in-32, orné de 3 fig. hors texte. 1 fr.

Plantes de pleine terre. ANNUELLES, BISANNUELLES et VIVACES. — Leur culture, par MARTIN JACQUIN. 1 vol. in-18. 1 fr. 50

Pommes de terre. — Choix, culture ordinaire et forcée, culture hivernale; récolte et conservation, par COURROIS-GÉRARD. 1 vol. in-32, orné d'une grav. hors texte. 1 fr.

Verveines. — Culture et multiplication, par CHATEL. 1 vol. in-32, orné de 2 fig. hors texte. 75 c.

Cheval. — Recherches sur la nature des affections typhoïdes du cheval. Etudes micrographiques et chimiques des altérations du sang, injection et contagion; étiologie; séméiologie et thérapeutique, par SALLÉ. 1 vol. in-18, orné de 30 fig. dans le texte. 3 fr. 50

Ouvrage couronné par la Société centrale de médecine vétérinaire.

Matériel agricole. — Description et examen des instruments, machines, appareils et outils employés pour les travaux agricoles, par JOUPEL. 3^e éd. ornée de 206 fig. dans le texte. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

LA CUISINE A L'USAGE DES MÉNAGES BOURGEOIS ET DES PETITS MÉNAGES
 Comprenant la manière de servir à nouveau tous les restes, par le baron BRISSE. 1 vol. in-18 orné de 130 figures explicatives: franco 2 fr. 50.
 Le Catalogue général de la Librairie est envoyé franco sur demande AFFRANCHIE.

Tribunal de commerce de Saumur.
AVIS.
 Les créanciers vérifiés et affirmés de la faillite du sieur Darnault-Yvon et de la société Noël et Darnault sont invités à se présenter, le samedi 5 janvier 1878, munis de leur bordereau d'admission, dans le cabinet de M. Proust, Ludovic, expert-comptable, demeurant à Saumur, rue Daclier, n° 45, syndic de ladite faillite, à l'effet de toucher leur dernier dividende.
 Le greffier,
 L. BONNEAU.
 (5)

Tribunal de commerce de Saumur.
FAILLITE QUINET, RENÉ.

Avis (article 527 du Code de commerce.)
 Les opérations de la faillite du sieur Quinet, René, ancien aubergiste à Dampierre, ont été closes, faute d'insuffisance d'actif, par jugement du 24 décembre 1877.
 Le greffier,
 L. BONNEAU.
 (6)

A VENDRE
 A L'AMIABLE.
 Pour entrer en jouissance de suite.
Le MOULIN GEORGET
 Situé sur les Châteaux, à Saumur.
 Beaux logements et jardin.
 Le mécanisme, entièrement neuf, sera vendu séparément, si on le désire.
 S'adresser à M. GIRARD, de Saint-Vincent, communal de Dampierre, ou à M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

A CÉDER
UN TRÈS-BON CAFÉ
 Bien achalandé.
ANCIEN CAFÉ HENRI
 Rue d'Orléans, n° 42, Saumur.
 S'adresser à M. RENARD-SOURDEAU, qui l'exploite. (634)

A LOUER
 PRÉSENTEMENT,
MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;
MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.
 S'adresser à M. PAUL REVEAU, à Pocé.

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

VENTE MOBILIERE
 APRÈS DÉCÈS.
 Le dimanche 6 janvier 1878, à deux heures du soir, à Gennes, M^e Bourdais vendra aux enchères publiques:
 1^o Une jument, azean doré, âgée d'environ douze ans;
 2^o Dix hectolitres de vin blanc, récolte de 1876;
 Le tout dépendant de la succession de M. Joubert.
 On paiera comptant et 10 p. 0/0.

A CÉDER
 DE SUITE
UN FONDS DE BOUCHERIE
 Situé à Dampierre.
 S'adresser à M. COULON, à Dampierre. (671)

A CÉDER
ATELIER DE SERRURERIE
 A ANGERS.
 Matériel important.
 Travaux en cours d'exécution.
 Location ou vente de l'immeuble, à la volonté du preneur.
 BOURTIER, à Angers. (682)

NOUVELLE FRANCE.
 Colonie libre de Port-Breton.
 Terres à cinq francs l'hectare. Fortune faite sans quitter son pays.
 S'adresser à M. le marquis DE RAYS, consul de Bolivie, au château de Quimerc'h-en-Bannalec (Finistère).

MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES
LÉPICIER, successeur de GILLET
 Rue des Arènes, 48, à ANGERS.
 Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc.
PREMIER PRIX: EXPOSITION 1877.
 Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons Pleyel, Erard, Hertz neveu, etc., dont **M. LÉPICIER est le représentant à Angers.**
GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.

COMPTOIR COMMERCIAL

DIRECTION GÉNÉRALE A SAUMUR
 Le COMPTOIR COMMERCIAL a pour but de faciliter les relations entre les producteurs et maisons de gros avec les commerçants au détail et la clientèle bourgeoise. Il fournit au haut commerce des représentants sérieux pour le placement de ses produits, tant en France qu'à l'Étranger. Au moyen de ses nombreux correspondants, il peut également fournir aux maisons représentées les renseignements commerciaux sur la solvabilité des clients; ses agents s'occupent également des recouvrements du contentieux commercial, de la liquidation des affaires litigieuses et de la vente des propriétés et maisons de commerce.
 Le COMPTOIR COMMERCIAL a des agents dans tous les départements en France, en Algérie et en Alsace-Lorraine, en Angleterre, en Autriche, en Belgique, dans le Grand-Duché de Luxembourg, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Suisse, en Turquie, en Égypte, au Brésil et au Chili.
 S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. DOUSSAIN, Directeur général, rue du Palais-de-Justice, 5, à Saumur. (626)

Plus d'Ardoises enlevées
 par le vent.
COSTEAU
 COUVREUR, breveté s. g. d. g.
 S'engage à faire des travaux de couverture à 3 francs 50 le mètre carré, système économique, à joints couverts. (665)

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

L. LE BRAS, BANQUIER
 Maison à Paris, 18, rue Richelieu.
 Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.
 Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 1,000 francs.
 Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT
 9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.
 Volières, Poulaiers, Faisanderie, Espaliers, Tambours à poissons, Corbeilles pour jardins, Entourages de tombes, Grilles pour vitraux d'églises, Cribles. (603)

LIBRAIRIE ABEL PILON
A. LE VASSEUR, gendre et successeur
 33, rue de Fleurus, à Paris

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL
 CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition.
 PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS.
 Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.
 Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.
 DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE — ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES — INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE — OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, ETC.

Pour paraître en Janvier 1878:
GRAND ATLAS
 départemental
 De la France, de l'Algérie et des Colonies.
 106 CARTES IN-FOLIO, GRAVÉES SUR CUIVRE ET AU BURIN.
 Contenant l'indication de toutes les Communes composant chaque département.
 ACCOMPAGNÉES D'UN TEXTE EXPLICATIF, HISTORIQUE ET STATISTIQUE POUR TABLEAU DES DÉPARTEMENTS, PAR ARRONDISSEMENTS ET CANTONS, ET DE LA NOMENCLATURE BIOGRAPHIQUE DES GÉNÉRALISTES DE LA FRANCE.
 Nous ne saurions trop appeler l'attention sur cette publication, faite avec la plus scrupuleuse exactitude, et à laquelle nous avons apporté tous nos soins.
 Cet ouvrage, d'une utilité incontestable pour toute personne désireuse de connaître la géographie de la France, est absolument indispensable aux industriels, négociants, commissionnaires, officiers ministériels, etc., etc.
 2 forts volumes in-folio reliés. Prix: 125 fr.
 POUR LES SOUSCRIPTIONS FAITES AVANT FIN JANVIER 1878: Cent francs.
 PAYABLES 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS.
 Toute demande ne peut être inférieure à 20 francs. Envoi franco des Catalogues.
 Saumur, imprimerie de P. GODET.